



Attention : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous ne sommes pour l'instant pas en mesure de publier le Synopsis sous son format habituel. Nous publierons donc pour l'instant une version bimensuelle abrégée du Synopsis.

ACTIVITÉS INSTITUTIONNELLES

Ø DROITS DES FEMMES

Dans son discours devant la conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui s'est tenue à Istanbul, la commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique européenne de voisinage, Mme Benita Ferrero-Waldner, a demandé que les gouvernements remettent en question les stéréotypes liés aux femmes et aux hommes et fassent en sorte que les femmes puissent faire entendre leur voix dans toutes les sphères de la société et à tous les niveaux. Mme Ferrero-Waldner a déclaré qu'il fallait que les gouvernements prennent des mesures concrètes pour lever tous les obstacles juridiques et sociaux à l'égalité des femmes. La commissaire a fait référence aux trois domaines prioritaires du plan d'action que la conférence a ensuite approuvé: les droits politiques et civils des femmes, les droits économiques des femmes, et les droits culturels des femmes tout en ajoutant qu'il restait beaucoup à faire dans ces trois domaines. Mme Ferrero-Waldner a insisté sur la nécessité de passer de la théorie à la pratique et de combler l'écart entre la politique et la pratique. Elle a également ajouté qu'il fallait garantir que les engagements pris dans le cadre de la conférence deviennent la pierre angulaire du progrès dans le domaine de l'égalité des droits des femmes dans la région euro-méditerranéenne. Nul n'ignore que seuls ces engagements et ces mesures permettront aux pays concernés de s'assurer que les femmes jouissent du plein exercice de leurs droits et libertés légitimes.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/734&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

http://ec.europa.eu/comm/external_relations/euromed/women/docs/conclusions_1106.pdf

Ø CONFÉRENCE EURO-MED DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le mardi 28 novembre, la Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères s'est achevée sur un moment fort, avec l'adoption à l'unanimité des "Conclusions de Tampere" . Selon Erkki Tuomioja, ministre finlandais des affaires étrangères, il s'agit là d'un succès majeur, car c'est la deuxième fois seulement que les ministres des affaires étrangères parviennent à adopter des conclusions à l'unanimité. La 8^{ème} Conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères a réuni les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UE et leurs homologues des pays du pourtour méditerranéen, ainsi que des personnalités comme le Haut représentant de la PESC Javier Solana, la Commissaire européenne Ferrero-Waldner et le Secrétaire général de la Ligue arabe Amr Mahmoud Moussa. L'évolution positive au Moyen-Orient a été saluée par tous les ministres présents. Le chef de la diplomatie française a clairement laissé entendre que la reprise de l'aide à l'autorité palestinienne est désormais envisageable. De « fortes » intentions sont prêtées à la Présidence allemande (au premier semestre 2007) qui voudrait, imprimer de sa marque



L'évolution du dossier. La longue déclaration finale répertorie de façon classique les différents acquis et projets en cours dans tous les domaines d'activité y compris l'immigration, l'éducation (vers la création d'un Erasmus EuroMed), le renforcement du rôle de la « société civile », les droits des femmes, et surtout les progrès réels enregistrés dans des secteurs essentiels comme les transports, l'énergie et en particulier le financement de la coopération. Le vice-président de la BEI, Philippe de Fontaine Vive, a souhaité que l'UE accorde à l'institution bancaire, qui gère la FEMIP (instrument de financement voué à la coopération EuroMed) un « soutien à la hauteur des enjeux politiques ». Un vœu réalisé le jour même à Bruxelles par le Conseil des ministres de l'Economie et des Finances qui a fixé une enveloppe de 8,7 milliards euros (2007-2013) en dotation de la FEMIP renforcée.

<http://europa.eu.int/rapid/pressReleasesAction.do?reference=PRES/06/344&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr>

Ø MOYEN-ORIENT

Dans son discours à l'assemblée générale lors de la dixième session extraordinaire d'urgence des Nations-unies sur les actions israéliennes illégales dans le territoire occupé de Jérusalem-Est et le reste du territoire palestinien occupé, la présidence finlandaise du Conseil s'est fait l'écho des préoccupations de l'Union européenne devant l'escalade des violences à Gaza et en Cisjordanie. L'Assemblée générale déplore profondément les actions militaires israéliennes dans la bande de Gaza, qui font de plus en plus de morts parmi la population civile, en particulier les femmes et les enfants et déplore l'opération militaire inacceptable du 8 novembre 2006, à Beit Hanoun. Le 21 novembre, l'ambassadrice et représentante permanente de la Finlande auprès des Nations unies, Mme. Kirsti Lintonen a appelé Israël à cesser les opérations militaires qui mettent en danger la population civile dans les territoires palestiniens. Elle a appelé Israël à faire preuve de retenue et estimé que les actions militaires ne doivent pas être disproportionnées ni en contradiction avec le droit humanitaire international. La représentante a également demandé aux dirigeants palestiniens de mettre un terme aux tirs de roquettes dirigés vers le territoire israélien. Elle a réitéré l'appel de l'Union européenne pour la libération du soldat israélien enlevé et la libération des ministres et députés palestiniens enlevés.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko47/en_GB/1164092995880/

Durant les discussions du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation au Moyen-Orient, l'ambassadrice et représentante permanente de la Finlande auprès des Nations unies, Mme. Kirsti Lintonen, a déclaré que l'Union européenne demeure extrêmement préoccupée par la détérioration de la situation humanitaire à Gaza et en Cisjordanie. L'UE réitère l'appel lancé à Israël visant à rétablir immédiatement le transfert direct des taxes et droits de douane palestiniens bloqués. Le 21 novembre, Mme Lintonen a encore déclaré que l'UE encourageait entre autres les donateurs à utiliser le mécanisme international provisoire et demandé aux pays de la région de s'abstenir d'interférer dans les affaires internes du Liban et ce, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle les a également invités à soutenir énergiquement les mesures prises par le gouvernement libanais en vue de la reconstruction. Mme Lintonen a ajouté que la présidence rappelait le soutien inconditionnel de l'UE au gouvernement libanais légitime et démocratiquement élu. En prélude à son discours, l'ambassadrice a condamné l'assassinat brutal du ministre libanais de l'industrie, M. Pierre Gemayel, et a déclaré que cette attaque était survenue dans un climat politique déjà particulièrement tendu.



http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko47/en_GB/1164205116724/

Les ministres des affaires étrangères Euromed ont discuté des événements actuels au Moyen-Orient lors de la troïka UE-Groupe arabe, qui a eu lieu en marge de la Conférence euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères à Tampere le 27 novembre. Les ministres se sont dit optimistes quant au cessez-le-feu à Gaza. Erkki Tuomioja, ministre finlandais des affaires étrangères, a déclaré que le groupe des pays arabes avait fortement soutenu l'UE sur cette question. Il a souligné la nécessité de poursuivre cette coopération en vue d'une paix durable dans la région.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko48/en_GB/1164650535497/

Les ministres des affaires étrangères de l'UE et d'Israël ont accueilli positivement le cessez-le-feu dans la bande de Gaza et le considèrent comme un signe positif dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. "Néanmoins, un cessez-le-feu est toujours fragile en l'absence d'un processus politique", a mis en garde Erkki Tuomioja, ministre finlandais des affaires étrangères et président du Conseil. M. Tuomioja s'était exprimé en ces termes lors d'une conférence de presse qui a suivi la réunion de la troïka de l'UE-Israël le lundi 27 novembre. La troïka s'était réunie avec Tzipi Livni, ministre israélien des affaires étrangères. Du côté de l'UE, Benita Ferrero-Waldner, commissaire aux relations extérieures de l'UE, Javier Solana, haut-représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune et Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des affaires étrangères, étaient également présents.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/other_documents/vko48/en_GB/1164643524815/

La résolution du conflit au Moyen-Orient reste capitale pour permettre d'exploiter toutes les perspectives offertes par le nouveau partenariat développé dans le cadre de la politique européenne de voisinage (PEV). C'est ce qu'a déclaré Mme Benita Ferrero-Waldner, commissaire en charge des relations extérieures et de la PEV au cours de la séance plénière de la Conférence des ministres des affaires étrangères du partenariat euro-méditerranéen, le 28 novembre. "Nous devons rester résolument déterminés à réaliser un règlement juste et durable, en accord avec la Feuille de route et promouvoir le rapprochement vers un processus de paix au Moyen-Orient, auprès de tous les acteurs, c'est-à-dire les Palestiniens, les Syriens et les Libanais," a-t-elle déclaré. La commissaire a souligné une nouvelle fois l'engagement de l'UE, malgré le contexte régional difficile, à mettre en œuvre l'agenda des réformes d'une importance tellement capitale pour la réalisation des objectifs communs de paix, de prospérité et de sécurité pour la région."

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/755&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

Ø ÉNERGIE

Deux journées de discussion sur la politique énergétique extérieure de l'UE et la manière d'assurer un niveau élevé de sécurité des approvisionnements se sont déroulées les 20 et 21 novembre, à Bruxelles, à l'initiative de la Commission européenne. Les représentants de la Commission, des États membres, des principaux pays tiers, de l'industrie et des organisations internationales ont débattu pendant deux jours des aspects extérieurs des politiques européennes en matière d'énergie, s'intéressant principalement aux questions de sécurité d'approvisionnement en pétrole et gaz naturel, ainsi qu'aux questions ayant trait au commerce et au



développement. Le Haut Représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune, Javier Solana s'est exprimé et a admis qu'en dépit des recherches sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables, la dépendance de l'Europe envers le pétrole et le gaz ne devrait pas baisser d'une manière considérable. L'Europe dépendra par conséquent de plus en plus de l'approvisionnement externe. M. Solana a mentionné le problème posé par le pétrole et par le fait que la possession de grandes réserves pétrolières et gazières constituait la carte maîtresse de certains régimes difficiles qui pouvaient employer les recettes générées par l'énergie à des fins que l'UE juge problématiques.

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/en/discours/91788.pdf

Le commissaire européen en charge du commerce, M. Peter Mandelson, a déclaré lors de cette conférence que la politique commerciale peut contribuer à réduire fortement certaines tensions qui se manifestent au niveau politique dans le domaine énergétique. M. Mandelson a insisté sur la nécessité de recourir aux accords bilatéraux et multilatéraux pour établir de nouvelles règles relatives au commerce de l'énergie. Il a affirmé que l'équité du système commercial dépendra de sa capacité à élaborer des solutions équilibrées, équitables et négociées en ce qui concerne le partage des ressources mondiales, ainsi que des marchés.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/718&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

“L'UE souhaite établir un nouveau partenariat stratégique avec l'Algérie dans le domaine de l'énergie,” a déclaré M. Andris Pielbals, commissaire en charge de l'énergie, le 24 novembre, avant sa visite en Algérie à l'occasion de la troisième semaine de l'énergie organisée dans ce pays. M. Pielbals a précisé que “l'Algérie est en effet un acteur important sur le marché mondial de l'énergie, qui dispose de grandes ressources gazières et pétrolières, ainsi qu'un partenaire essentiel pour l'UE dans le bassin méditerranéen. En outre, l'UE demeure le principal marché pour les exportations de produits énergétiques de l'Algérie, ce qui constitue un bon point de départ pour renforcer notre coopération à l'avenir.”

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1625&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Ø PÊCHE

La Commission européenne s'est vivement félicitée du résultat de la réunion du Conseil des ministres de la pêche, qui est parvenu à un accord politique autour de trois importantes propositions de la Commission relatives à la conservation des pêcheries en Méditerranée, l'utilisation des nouvelles technologies dans la dissuasion des activités de pêche illégale et la fixation des possibilités de capture pour les espèces d'eau profonde en 2007 et 2008. M. Joe Borg, membre de la Commission européenne chargé de la pêche et des affaires maritimes, a déclaré à ce propos: «Les trois paquets de mesures revêtent une grande importance au regard de la durabilité. En premier lieu, la protection des stocks halieutiques et des écosystèmes marins en Méditerranée sera considérablement renforcée grâce à des mesures spécialement adaptées aux pêcheries de la région. Ensuite, l'application des nouvelles technologies dans le secteur de la pêche facilitera la lutte contre les activités de pêche illégale. Enfin, l'accord conclu en ce qui concerne les stocks d'eau profonde permettra une protection efficace des espèces d'eau profonde vulnérables tout en fournissant aux flottes concernées le temps nécessaire pour s'adapter aux contraintes qui s'imposent à leur



activité».

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/06/1609&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Selon les conclusions adoptées lors de la 2763^e réunion du Conseil qui s'est tenue à Bruxelles les 20 et 21 novembre 2006, **le Conseil «Agriculture et Pêche» a décidé d'allouer 2,8 millions d'euros à la mission de police de l'UE pour les territoires palestiniens en 2007**. Les conclusions (page 31) renvoient à la rubrique «Politique européenne en matière de sécurité et de défense» du budget. Conclusions:

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/agricult/91815.pdf

Ø ENVIRONNEMENT

Les ministres euro-méditerranéens de l'environnement se sont réunis dans le cadre de la 3^e conférence ministérielle Euromed sur l'Environnement, qui a été tenue lundi 20 novembre 2006, au Caire. Les discussions ont essentiellement porté sur l'initiative Horizon 2020 visant à dépolluer la mer Méditerranée. Les participants à la conférence ont entériné le calendrier de l'initiative et invité la Commission européenne à coordonner le partenariat Horizon 2020 en établissant un mécanisme de pilotage institutionnel efficace avec les principaux représentants des gouvernements euro-méditerranéens et les autres partenaires. La réunion s'est déroulée sous la présidence du ministre égyptien de l'environnement, Maged George, du commissaire européen de l'environnement, Stavros Dimas, et du ministre finlandais de l'environnement, Jan-Erik Enestam, la Finlande assurant actuellement la présidence de l'Union européenne.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/press_releases/vko46/en_GB/174652/

Ø FEMIP

Les ministres des finances de l'UE estiment que la Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), dont les résultats viennent d'être qualifiés de positifs, constitue l'approche la plus appropriée pour améliorer le partenariat avec les partenaires méditerranéens. Dans les Conclusions adoptées aujourd'hui par le Conseil des affaires économiques et financières (ECOFIN), les ministres ont proposé d'améliorer les liens entre la FEMIP et la Politique européenne de voisinage (PEV), en intégrant davantage les activités de la BEI dans les stratégies l'UE en matière nationale, et en combinant mieux les prêts de la BEI et les ressources budgétaires de l'UE. Les ministres ont déclaré que des ressources adéquates devaient être libérées à cet effet par le budget communautaire.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/ecofin/91877.pdf

La récente conférence de la FEMIP a recommandé que l'Union et ses États membres soutiennent les capacités de recherche et d'assistance technique de la FEMIP afin de parvenir à une meilleure compréhension des défis du développement économique rural et d'encourager la réforme institutionnelle. La conférence avait été organisée conjointement par la BEI et le gouvernement monégasque sous le patronage de SAS le Prince Souverain. Les 9 et 10 novembre, elle a donc réuni environ 250 experts et spécialistes du secteur, issus des 35 pays du Partenariat euro-méditerranéen. Dans leurs conclusions, les délégués ont également proposé d'accroître la capacité des institutions financières internationales à prendre



des risques, en matière de financement d'infrastructures, voire même de mettre en place des structures de garantie, destinées à couvrir le « risque lié à la législation ». Les participants ont également proposé de faciliter l'accès des opérateurs semi-publics ou du secteur privé au financement en monnaie locale. À ce propos, la conférence a encouragé les autorités des pays partenaires à ouvrir leurs marchés financiers aux emprunteurs non-résidents afin d'accroître leur capacité de financement en monnaie locale, au bénéfice des infrastructures d'intérêt public.

<http://www.eib.org/news/press/press.asp?press=3193>

Ø BEI

Le 28 novembre, le Conseil ECOFIN a adopté une approche générale sur le projet de décision relative au renouvellement du mandat de prêt à l'extérieur de l'Union européenne de la BEI pour la période 2007-2013. Aux termes des conclusions du Conseil ECOFIN, le projet de proposition prévoit un prêt de 8,7 milliards d'euros aux pays méditerranéens.

http://www.consilium.europa.eu/uedocs/cms_Data/docs/pressdata/en/misc/91876.pdf

Ø MIGRATION

Selon M. Franco Frattini, l'objectif d'une politique d'immigration gérée de manière satisfaisante devrait idéalement être de poser une triple condition « gagnant-gagnant » afin que tous les acteurs concernés – le pays d'accueil, le pays d'origine et le migrant - puissent tirer profit de la migration. S'exprimant lors d'une conférence sur les chances et les risques des migrations ainsi que leur signification en ce qui concerne la sécurité de l'UE qui s'est tenue le 16 novembre en Allemagne, le commissaire en charge de la justice, la liberté et la sécurité a déclaré que l'Union européenne doit renforcer ses efforts et son efficacité dans la lutte contre l'immigration clandestine afin d'améliorer la gestion des flux migratoires. La communication adoptée en juillet par la CE relative aux priorités politiques de la lutte contre l'immigration illégale de ressortissants de pays tiers identifie neuf domaines prioritaires. Parmi ces domaines, citons le renforcement de la coopération avec les pays tiers, le renforcement de la sécurité aux frontières extérieures par le biais d'une approche commune en vue d'une gestion intégrée ou de l'utilisation de nouvelles techniques biométriques, et l'intensification de la lutte contre la traite des êtres humains en assurant sa mise en œuvre rapide.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/693&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

Le commissaire européen en charge de la justice, la liberté et la sécurité, Franco Frattini, a déclaré, durant la conférence tenue le 21 novembre, à Lisbonne, que l'immigration est un phénomène transnational qui exige une réponse transnationale et mondiale. L'UE considère que les migrations sont un des défis les plus visibles de la mondialisation et les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont souligné à plusieurs reprises qu'il est nécessaire de renforcer la capacité de l'UE à relever ces défis d'une manière plus rapide et efficace. Il a également informé les participants à la conférence que les questions de migrations figurent en priorité de l'agenda de l'UE. Au sujet de l'approche globale de l'UE en matière de politique migratoire, M. Frattini a annoncé que la CE allait adopter le 30 novembre deux communications, et ce pour répondre à la nécessité de renforcer d'une manière globale les politiques d'immigration de l'UE. La première



traite de la gestion des frontières maritimes extérieures de l'UE et la deuxième de l'approche globale des migrations d'ici un an : vers une politique commune de l'Union européenne en matière d'immigration.

<http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/06/717&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=en>

Lors de la première Conférence de haut niveau sur la migration et le développement, qui s'est tenue à Tripoli les 22 et 23 novembre, l'UE et les États africains ont convenu de coopérer de manière concrète dans le domaine de la migration. La conférence a adopté une déclaration conjointe Afrique-Union européenne sur la migration et le développement ainsi que le plan d'action sur la lutte contre la traite des êtres humains. Ces documents seront à la base de la coopération entre l'UE et l'Afrique dans les années à venir, et soutiendront les efforts menés par l'UE en vue de renforcer le dialogue politique avec l'Afrique autour des questions de la migration et du développement. Dans son discours de clôture, Kari Rajamäki, ministre finlandais de l'intérieur, a souligné qu'il était dans l'intérêt de tous les États d'arriver à une gestion et à un contrôle équitables des migrations. Un dialogue ouvert, même sur des questions jugées difficiles, est la meilleure façon d'aboutir à des solutions dans ce domaine. Il est véritablement essentiel que l'UE et l'Afrique puissent coopérer ouvertement pour prévenir l'immigration clandestine. Pour le ministre, cette conférence a permis des avancées significatives dans la coopération entre l'UE et l'Afrique.

http://www.eu2006.fi/news_and_documents/press_releases/vko47/en_GB/175415/

Si l'UE n'est pas en mesure de réellement relever les défis de l'immigration, c'est parce que les États membres n'ont pas vraiment l'intention de mener une politique commune de l'immigration, ont estimé les membres de la commission des libertés civiles du Parlement européen ce 28 novembre. Les députés européens ont débattu des questions liées à l'immigration légale et clandestine avec le directeur de FRONTEX, qui coordonne les systèmes de gestion des frontières de l'UE, et d'autres experts.

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/018-330-331-11-48-902-20061127IPR00313-27-11-2006-2006-false/default_fr.htm

ØSOMMET EURO-MÉDITERRANÉEN DES CONSEILS ECONOMIQUES ET SOCIAUX ET INSTITUTIONS SIMILAIRES

Lors du Sommet euro-méditerranéen des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires, qui s'est tenu à Ljubljana, en Slovénie, du 15 au 17 novembre 2006, il a été demandé que les stratégies et les objectifs visant à rehausser le profil du partenariat euro-méditerranéen soient mis en œuvre avec plus de vigueur. Ce sommet, qui est organisé en collaboration par le Conseil économique et social de Slovénie et le Comité économique et social européen (CESE), a permis de réunir les représentants des États membres de l'Union européenne et de leurs pays partenaires méditerranéens, ainsi que les représentants des institutions nationales, régionales et internationales. Les participants se sont intéressés à quatre aspects essentiels du développement de la région euro-méditerranéenne à savoir, la lutte contre la pauvreté, le soutien aux jeunes, l'égalité entre les hommes et les femmes et la participation accrue de l'Union européenne au titre de la politique européenne de voisinage. Le sommet s'est achevé par l'adoption d'une déclaration conjointe qui définit un certain nombre d'engagements et de recommandations sur le rôle de la société civile, la promotion du dialogue social et l'égalité entre les hommes et les femmes, les politiques relatives aux jeunes, la lutte contre la pauvreté dans la région Euromed, la compétitivité et la cohésion sociale et la situation au Moyen-



Orient. Il a été décidé que la déclaration serait présentée lors de la huitième conférence euro-méditerranéenne des ministres des affaires étrangères, qui se tiendra les 27 et 28 novembre 2006, à Tampere, en Finlande.

http://www.gsv.gov.si/en/2006_euro_mediterranean_summit/

http://eesc.europa.eu/sections/rex/euromed/index_en.asp?id=3020rexen

PROGRAMMES & PROJETS

Ø IMPLICATIONS DE LA DOUBLE NATIONALITE, SEMINAIRE DU 13-16 NOVEMBRE A MALTE

Le programme MEDA de coopération régionale "Programme EuroMed Justice" a comme objectif général de créer une communauté interprofessionnelle de magistrats, avocats, greffiers et autres praticiens dans le cadre d'un service de la justice ouvert et moderne, renforçant l'Etat de droit et la poursuite effective des droits de l'homme. Ce séminaire est le deuxième développé sur ce thème. Les participants se sont penchés sur la problématique de la double / multiple nationalité et l'impact du droit international sur le droit national, sur le statut spécifique des réfugiés et sur le lien de double ou multiple nationalité avec les migrations légales.

<http://www.eipa.nl/index.asp?option=EuroMedJustice&act=sem>

Ø « LES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN », À BRUXELLES DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2006

Un séminaire régional sur « Les droits de propriété intellectuelle dans le Partenariat euro-méditerranéen » s'est tenu à Bruxelles du 13 au 16 novembre 2006 dans le cadre de la quatrième phase du Programme EuroMed Marché, qui s'inscrit dans le contexte de la politique euro-méditerranéenne de l'UE financée par le Programme MEDA. Les participants ont reconnu que le respect et la protection efficace des droits d'auteur et droits voisins, ainsi que des droits de propriété industrielle, sont deux conditions essentielles pour parvenir à la création de la zone de libre échange euro-méditerranéenne. Le séminaire a notamment permis de prendre connaissance des nouveaux actes juridiques et autres initiatives adoptés récemment dans l'Union européenne dans le domaine des droits d'auteur et droits voisins, ainsi que des droits de propriété industrielle, et aussi des nouvelles initiatives législatives adoptées dans les dix pays partenaires méditerranéens ; de connaître l'évolution dans ce domaine chez les Partenaires méditerranéens et les développements intervenus au niveau de l'adaptation législative et de la création institutionnelle depuis le début du Programme EuroMed Marché en mai 2002 ; de consolider un réseau d'expertise sur les droits d'auteur et droits voisins, ainsi que les droits de propriété industrielle, parmi les Partenaires euro-méditerranéens ; et de faire une première évaluation de l'impact que le Programme EuroMed Marché a eu dans ce domaine chez les Partenaires méditerranéens depuis sa lancée. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <http://www.euromedmarket.org>



Ø FORMATION DES ENSEIGNANTS SUR LE THEME DE LA DIVERSITÉ RELIGIEUSE

La Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les cultures a récemment organisé ce qu'on considère comme la première formation euro-méditerranéenne aux enseignants sur le thème suivant: «Comment enseigner la diversité religieuse à l'école». Trente-trois enseignants issus de 18 pays euro-méditerranéens ont participé à une formation d'une semaine qui s'est tenue à Alexandrie, en Égypte, du 20 au 24 novembre 2006. Ce séminaire de formation, d'une durée de cinq jours, a été organisé conjointement par le Conseil d'Europe et l'Institut Suédois à Alexandrie. Ce séminaire vise à aider les enseignants à comprendre les notions de diversité religieuse et de pluralisme et à leur faire connaître les méthodes et outils d'éducation interculturelle qu'ils pourront utiliser tant en classe qu'en dehors de l'école. Le programme de formation des enseignants de la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh a été lancé en mai 2006 en coopération avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO) et le Conseil de l'Europe. Il fournit aux enseignants des pays euro-méditerranéens des compétences professionnelles et du matériel didactique sur la diversité culturelle et religieuse, le développement durable et l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique. Le matériel développé pour le programme de formation ou choisi par d'autres partenaires et les résultats des projets d'école-à-école seront publiés en anglais, français et arabe sur le site Internet de la Fondation, à l'adresse suivante:

<http://www.euromedalex.org/fr/aboutus.htm>

Ø SÉMINAIRE RÉGIONAL SUR « LES RÈGLES D'ORIGINE DANS LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN »

Un séminaire régional sur « Les règles d'origine dans le Partenariat euro-méditerranéen », s'est tenu à Rome du 27 au 30 novembre 2006 dans le cadre de la 4ème phase du Programme EuroMed Marché, qui s'inscrit dans le contexte de la politique euro-méditerranéenne de l'UE financée par le Programme MEDA. Les participants ont réitéré qu'une mise en oeuvre souple et correcte du système de cumul pan-euro-méditerranéen est un des éléments essentiels de la zone de libre échange euro-méditerranéenne. Le séminaire a notamment permis d'approfondir la compréhension et l'interprétation du Protocole pan-euro-méditerranéen sur les règles d'origine; de promouvoir une approche commune dans l'interprétation et la mise en oeuvre des règles d'origine pan-euro-méditerranéennes parmi les 10 Partenaires méditerranéens ; de consolider un réseau d'expertise sur les règles d'origine parmi les Partenaires euro-méditerranéens ; d'identifier quelques-unes des difficultés auxquelles seront confrontées les administrations douanières de tous les Partenaires pan-euro-méditerranéens pour l'application des nouvelles règles d'origine ; et d'évaluer les besoins de formation rattachés au protocole pan-euro-méditerranéen sur les règles d'origine.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site: <http://www.euromedmarket.org>

Ø FORUM INNOVATION

L'innovation apparaît aujourd'hui comme un facteur clé d'une croissance durable dans les économies post-industrielles. Elle se retrouve naturellement au cœur des préoccupations des responsables euro-méditerranéens : à la recherche d'un positionnement différenciant pour leurs pays, ceux-ci misent en



effet sur l'innovation comme atout prépondérant de compétitivité et d'attractivité. Conscients de ces enjeux, ANIMA (Réseau méditerranéen des agences de promotion des investissements), Medinnov (Réseau Euro-Méditerranéen de l'Innovation), et Medibtikar (Euromed Innovation & Technology Programme) organisent la 4^{ème} conférence annuelle sur les Intégrales Euro-Méditerranéennes de l'Innovation en collaboration avec la Direction des investissements du Maroc à Rabat, au Centre International de Conférence Mohammed VI à Skhirat, les 7 et 8 Décembre 2006. Le but de ce forum, qui constituera également la conférence annuelle du réseau [Medinnov](http://www.medinnov.com), est de faire le point sur l'innovation en Méditerranée, de s'intéresser aux atouts humains, d'en mesurer tous les enjeux et impacts, enfin de proposer toute initiative permettant de développer des synergies entre acteurs de l'innovation en Méditerranée. Ces thèmes seront abordés par des experts et acteurs de ce secteur qui ont acquis une renommée internationale: Allemagne, Belgique, Égypte, France, Grèce, Luxembourg, Maroc, Tunisie, Royaume-Uni. Ce forum s'inscrit dans le cadre des 4^{èmes} Intégrales de l'Investissement, une conférence internationale qui s'affirme chaque année comme le rendez-vous incontournable des investisseurs étrangers au Maroc. Elle réunit à chaque édition près de 1 000 participants internationaux issus du monde politique, économique et universitaire. www.lesintegrales.com

Ø SÉMINAIRE MEDA DE FORMATION EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Un séminaire se tiendra à Paris du 11 au 14 décembre dans le cadre du Programme régional de formation et de consultance sur l'administration publique pour les partenaires méditerranéens. Financé par MEDA, ce programme entend former les fonctionnaires publics en matière d'affaires européennes et créer un réseau EuroMed de centres de formation en administration publique. Ce séminaire consacré aux Programmes européens entend fournir aux participants un panorama clair du Programme MEDA et de ses modalités de mise en œuvre et d'évaluation. Y seront donc abordés les processus décisionnels de la Commission européenne, la mise en place d'une Unité de gestion de programme ainsi que les procédures de gestion du cycle de projet et d'attribution des marchés publics. Pour en savoir plus: www.eipa.nl

Ø EUROMED MIGRATION : SESSION THÉMATIQUE

Un séminaire thématique sur les migrations internationales et la coopération dans la région euro-méditerranéenne sera organisé à Florence, du 11 au 15 décembre 2006. Cet événement se tiendra dans le cadre d'EuroMed Migration I, une initiative lancée en février 2004 au titre du Programme MEDA de coopération régionale dans le domaine de la JAI. Ce projet vise à créer un instrument destiné à observer, analyser et prévoir les flux migratoires, leurs causes et leur impact, tant en Europe que dans la région méditerranéenne. Cette session thématique passera en revue et discutera des divers aspects de la coopération internationale susceptibles de faire de la migration un processus bénéfique aux deux parties, c'est-à-dire aux pays d'origine comme aux pays d'accueil, et aux immigrés eux-mêmes. Pour en savoir plus: www.carim.org

Ø A LA DÉCOUVERTE DE L'ART ISLAMIQUE

L'équipe de conservateurs et experts en pédagogie des musées participant au projet «Discover Islamic Art» (A la découverte de l'art islamique) rencontreront les représentants des ministères de l'éducation,



du 15 au 17 décembre 2006, à Amman, pour discuter de l'avenir du Musée virtuel créé dans le cadre du projet. Le conseil des conservateurs et des experts en pédagogie du Musée virtuel sélectionnera les projets devant être réalisés lorsque le financement de l'UE prendra fin et qui devront dès lors bénéficier du soutien des partenaires et de sponsors privés. Le point fort de la réunion d'Amman sera la signature par tous les partenaires de l'accord de coopération, qui établira les dispositions et les conditions de l'entretien du Musée virtuel et de son évolution future. La cérémonie de signature se tiendra sous le patronage de SAR la Princesse Sumayya et présidée par le ministre jordanien au tourisme. Les Musées Sans Frontières (MWNF) présentent également les Espaces livres et voyages du Musée virtuel qui contiennent des informations sur les voyages et les livres ayant trait aux Itinéraires-Expositions sur «*L'Art islamique en Méditerranée*» réalisés par MWNF et son Consortium de partenaires dans le cadre de la première phase du programme Euromed Héritage. «Discover Islamic Art» est un projet Euromed Heritage III (programme MEDA). La collection permanente du Musée virtuel contient 1 235 objets, monuments et sites archéologiques provenant de 40 musées dans 14 pays et a été lancée en décembre 2005. Au printemps 2007, un cycle de 18 expositions virtuelles présentera les grandes dynasties islamiques de la Méditerranée, accompagnées par des descriptions en huit langues, y compris l'arabe et le turc. Le catalogue de l'exposition sera également publié en huit langues et la première édition, soit 32 000 exemplaires, sera distribuée dans le monde entier. Pour obtenir plus d'informations:

<http://www.discoverislamicart.org/index.php?lng=fr>

Ø PARLEMENT EUROPEEN DES JEUNES: APPEL A CANDIDATURES

L'Office allemand des affaires étrangères, en collaboration avec la Fondation Anna Lindt, invitent les jeunes adultes des pays méditerranéens et des États membres de l'UE à participer au «Parlement euro-méditerranéen des jeunes», qui doit se tiendra du 26 mai au 3 juin 2007, à Berlin. L'initiative est organisée par le Goethe Institut et la Fondation Heinz-Schwarzkopf, en coopération étroite avec la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les cultures. Deux participants seront sélectionnés dans chacun des 25 États membres de l'UE et des pays candidats à l'adhésion, soit la Roumanie et la Bulgarie. Quatre jeunes seront sélectionnés dans chacun des 12 pays méditerranéens participants: Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne, Syrie, Tunisie, Turquie, Libye et Mauritanie. Les candidats doivent être âgés de 18 à 25 ans, ressortir d'un des pays précités et s'exprimer couramment en anglais. Les 102 participants se réuniront à Berlin pendant sept jours et participeront à une simulation d'assemblée parlementaire euro-méditerranéenne. Ils discuteront de thèmes politiques et sociaux d'actualité tels que l'immigration, la mondialisation, le rôle des médias ou l'avenir des ressources énergétiques au sein de 10 «groupes de travail» mixtes. Chaque groupe de travail élaborera un projet de résolution commune, qui sera discuté au sein de l'assemblée parlementaire en présence de l'ensemble des participants. Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de candidature suivant et l'adresser, aux adresses électroniques suivantes: info@cairo.goethe.org ET youth-parliament@cairo.goethe.org, avant le 4 janvier 2007 à 12 heures (GMT):

http://www.kairo.diplo.de/Vertretung/kairo/en/sonderseiten_einmaliger_events/european_med_youth_parliament/emyp.html



POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

Des informations détaillées sur les appels d'offres en cours dans les pays partenaires de la Méditerranée sont disponibles sur la base de données "appels d'offres" d'EuropeAid: <http://ec.europa.eu/comm/europeaid/cgi/frame12.pl> (disponible uniquement en anglais)

Pour pouvoir voir la liste des appels avec tous les documents qui s'y rattachent, le formulaire "QUERY" doit être rempli de la façon suivante:

1. <MEDA> dans le menu déroulant
2. Status: Open
3. Type: Supplies, Works, Services, Grants (sélectionner toutes les catégories)
4. Region: Mediterranean Partners
5. Countries: ALL
6. Cliquer sur "SUBMIT QUERY"

Une liste d'appels ouverts apparaîtra.